

# Le réseau de la Communauté manque d'efficacité

- Le Pacte pour un enseignement d'excellence s'est penché sur l'efficacité et l'efficience des réseaux.
- En primaire, le réseau officiel est à la traîne.
- Beaucoup regrettent son organisation trop hiérarchisée.

## L'école libre tire sa force de sa décentralisation

**C'**est le type de questions qui charrie de vieux débats: les réseaux scolaires sont-ils tous aussi efficaces et efficients?

Cette interrogation, l'actuel Pacte pour un enseignement d'excellence de la ministre de l'Éducation Joëlle Milquet (CDH) l'abordera sobrement dès ce mois d'octobre. Les constats établis par le groupe central chargé de les rédiger ou par la société McKinsey ne lui permettront pas d'esquiver totalement cette question, même si elle ne s'inscrit pas dans les priorités de la ministre.

### Le réseau libre tient le leadership

Si l'on s'appuie sur les résultats des évaluations externes, le niveau moyen des élèves varie en fonction des réseaux. Et cela, même lorsqu'est prise en compte l'origine socio-économique de ces élèves.

Dans le primaire, précise le rapport McKinsey, le réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (qui scolarise 8,5% des élèves) obtiendrait des résultats moins bons que le réseau libre. De surcroît, le réseau libre ferait tout aussi bien que l'officiel subventionné (le réseau des communes et des provinces) avec des moyens pourtant moindres.

A partir de la troisième secondaire, au vu de la multiplicité des parcours possi-

bles, la comparaison s'avère plus difficile. Si l'on regarde cependant les résultats de l'évaluation externe qui clôture les deux premières années, les données sont sensiblement identiques: le réseau libre se montre plus efficace que les autres réseaux.

### La place des pouvoirs organisateurs

La question est donc de savoir d'où résulteraient ces différences qui ont cependant peu d'incidence sur la fréquentation des réseaux.

Pour Stéphane Vreux, président du Collège des directeurs de l'enseignement libre catholique, ces constats sont une preuve de plus que pour améliorer l'enseignement, "ce ne sont pas les moyens qui comptent, mais la manière dont ils sont utilisés".

"De plus, il est clair qu'au sein de pouvoirs organisateurs (PO) petits et locaux, chacun s'investit plus qu'au sein de structures très hiérarchisées", poursuit-il en faisant référence aux organisations des différents réseaux. Dans le libre, presque chaque établissement bénéficie de son propre PO. Dans l'officiel subventionné, le PO est assuré par les communes ou les provinces. Dans l'officiel or-

ganisé, le PO est centralisé au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

"Enfin, conclut Stéphane Vreux qui se félicite également des initiatives du Segec (voir ci-contre), comme les profs sont nommés au sein d'un PO, ils font plus facilement carrière dans la même école. Cela nous assure une meilleure stabilité."

### La centralisation de l'officiel organisé

Beaucoup cependant estiment que le constat de McKinsey souligne plus les manquements de l'enseignement de la Communauté française que la réussite des autres réseaux.

Avec un pouvoir organisateur "trop centralisé", ce réseau est "clairement handicapé", admettent de nombreux observateurs, dont Marcel Cheron chez Ecolo, et Christian Dupont au PS. "On a un enseignement rigide, étatique, qui ne peut prendre en compte la réalité du terrain, qui ne sait se montrer réactif face aux défis particuliers lorsqu'il faut nommer des profs par exemple, et qui ne favorise pas les initiatives locales", regrette l'écologiste. "Il manque en effet clairement de structures intermédiaires entre l'administration et les écoles", conclut, en guise d'appel, le socialiste.

**Bosco d'Otreppe**

# 8,5%

### ÉLÈVES DE PRIMAIRE

8,5% des élèves sont dans l'officiel organisé contre 49,5% dans le subventionné et 42% dans le libre.

### Épinglé

## L'option flamande ne fait pas l'unanimité

Tout le monde le reconnaît, une des failles de notre système est la double casquette que porte la ministre de l'Éducation, devant assurer à la fois un pouvoir régulateur sur l'ensemble des réseaux, et le pouvoir organisateur du réseau de la Fédération

Wallonie-Bruxelles.

En Flandre pourtant, le problème a été d'emblée résolu. Une structure indépendante de l'administration (l'Argo) avait été mise en place en 1988 pour assurer l'organisation du réseau officiel.

Bien consciente des limites du système francophone, la précédente majorité régionale (PS-CDH-Ecolo) avait inscrit la

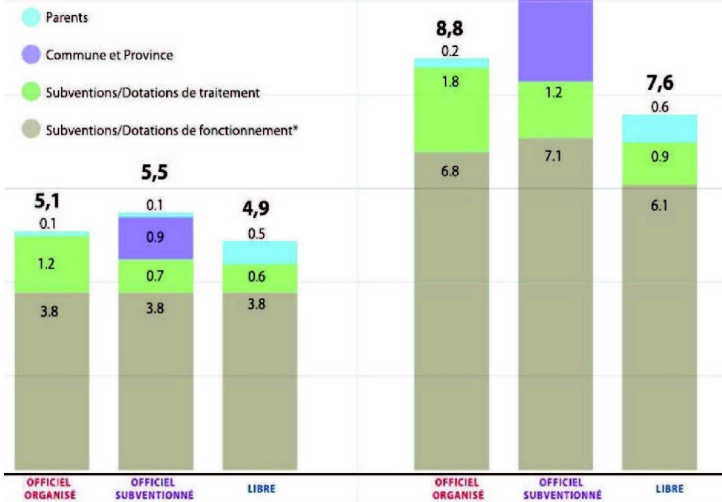
résolution de ce dossier dans son accord de politique communautaire. Un groupe des sages avait même été mis sur pied en 2011.

Faute d'accord politique cependant (Ecolo et CDH privilégiaient l'option flamande alors que le PS préférait simplement restructurer l'administration), la majorité n'avait osé avancer. **BdO**

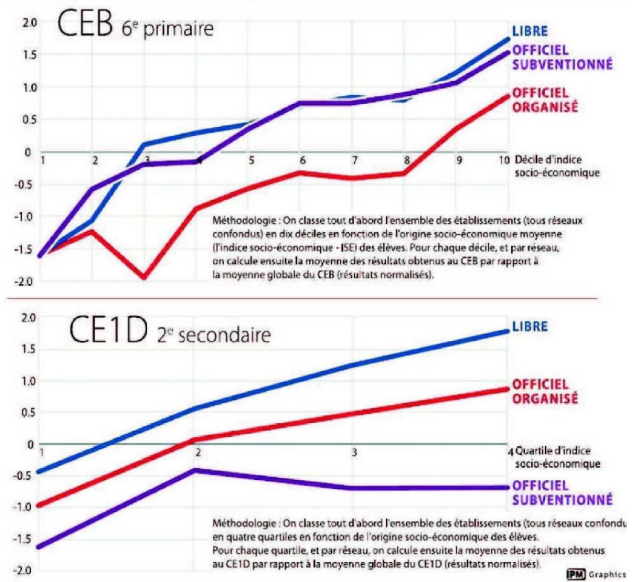
## Coût brut par élève en 2014 en milliers d'€

Dans le fondamental

Dans le secondaire



## Résultats moyens normalisés en 2014



## 3 Questions à

## FANNY CONSTANT

Secrétaire générale du Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP), un des pouvoirs organisateurs du réseau officiel subventionné.

**1** Comment analysez-vous les différences d'efficacité étudiées en fonction des budgets de fonctionnement alloués aux réseaux ? J'y apporterai un bémol. J'ai l'impression que l'on compare un peu des pommes et des poires car l'évaluation des budgets réalisée par McKinsey n'est pas assez précise. Le réseau libre reçoit des subsides d'ASBL périphériques qui ne doivent pas rendre des comptes à la Banque nationale. Un examen plus analytique serait bienvenu. De plus, dans le réseau géré par les communes et les provinces, certains PO sont énormes et doivent prendre en charge plusieurs établissements et de très nombreux élèves (ce qui est plus rarement le cas pour le réseau libre, NdlR). Du coup, au sein de ces PO, des budgets sont destinés à couvrir des frais administratifs ou liés à la coordination pédagogique. Frais dont ne doivent pas se soucier les autres réseaux.

**2** Le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut-il cependant pas s'inspirer des pratiques mises en place au sein des autres réseaux ? Oui, sans doute. L'efficacité d'un réseau dépend beaucoup de la qualité des relations qui se tissent entre les gestionnaires des pouvoirs organisateurs, des établissements et des classes. Un PO trop éloigné des établissements ne permet pas de garantir une bonne définition des rôles, de renforcer la qualité de ces liens ou de développer une action commune.

**3** Le fait que le ministère assure à la fois des fonctions de pouvoir régulateur pour l'ensemble des acteurs et de pouvoir organisateur pour un seul réseau constitue-t-il pour vous un réel problème ? C'est un sujet sensible en effet, c'est une situation qui n'est pas saine et qui ne facilite pas la fonction de la ministre. Même pour les équipes pédagogiques c'est compliqué de voir leur PO tellement exposé politiquement. Des pistes de réflexion ont été envisagées, mais si le statu quo se maintient, c'est parce que les différents partis n'ont pu s'accorder sur la forme que devrait prendre la tête du réseau officiel de la Fédération.

BdO

## 3 Questions à

## ÉTIENNE MICHEL

Directeur général du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec).

**1** Comment analysez-vous et expliquez-vous les bons points qui vous sont accordés en termes d'efficacité ? Cette efficacité s'explique par de bons résultats en termes de qualité malgré des coûts relativement peu importants. En fait, ce qui définit le réseau libre, c'est la combinaison entre un modèle d'organisation décentralisée et qui laisse beaucoup d'autonomie aux établissements, et un projet éducatif commun, mais qui laisse également exister une diversité de projets pédagogiques. Pour assurer la cohérence de l'ensemble, nous rédigeons nos propres programmes, nous organisons des services d'accompagnement pédagogique et nous organisons également une partie de la formation continue pour les enseignants et pour les directions. Sans oublier que nous aidons les directions à se coordonner ou que nous offrons un accompagnement spécifique pour les écoles qui en ont le plus besoin.

**2** Certains remettent en question l'évaluation des moyens de fonctionnement et le fait que vous bénéficiez de moyens moins importants que les autres réseaux. Nous bénéficions de ressources qui proviennent des parents de nos élèves ou d'autres sources propres. Mais la société McKinsey a pris clairement cela en compte dans ses constats. Il est objectivement évident que nous bénéficions de moins d'argent tant dans le primaire que dans le secondaire. Les communes par exemple ne nous font pas bénéficier de ce qu'elles offrent à leurs écoles. Or, tout le monde paye les mêmes impôts communaux.

**3** Attendez-vous une réponse de la ministre ? Nous espérons clairement que le pacte abordera ces questions, car les différences de financement entre les réseaux ne sont pas importantes, elles sont très importantes. Si l'on veut aller vers une vraie gratuité de notre enseignement, on ne pourra esquiver cette problématique et oublier que dans le libre, les familles doivent contribuer au fonctionnement des établissements.

BdO

# Édito

## Ce “cher” enseignement...

Par Francis Van de Woestyne

**N**os enfants passent, sur les bancs de l'école, du collège, de l'université presque autant de temps qu'au sein des familles. L'éducation des parents offre aux enfants les fondations d'une vie. L'école complète cette construction. Elle a un rôle essentiel : celui d'offrir à tous le même bagage intellectuel. A l'école, tous les enfants devraient être égaux. Mais les études montrent que ce n'est pas le cas. Notre système scolaire francophone est cher et inégalitaire. Bien entendu, aucun parti politique n'a pour objectif de jeter l'argent par les fenêtres des écoles ni d'accroître les inégalités entre élèves. Mais les enquêtes répètent, d'année en année, le même constat. Il faut donc agir.

L'analyse approfondie du rapport McKinsey (voir pp. 4-5) révèle une autre particularité. Sur la base des évaluations externes (CEB et CE1D), l'enseignement de la Communauté française est moins efficace que l'enseignement libre ou celui des communes et provinces. Ce n'est pas une question de moyens, bien au contraire : l'enseignement prodigué par le réseau libre coûte moins cher à la collectivité. On connaît la réplique de l'officiel : ce réseau a des obligations que le “libre” n'a pas. Cet argument est réel, mais il n'est pas prépondérant. Car à indice socio-économique identique, on relève que les résultats dans l'officiel sont moins bons que dans le “libre”. Pourquoi ? L'enseignement officiel demeure trop centralisé et les écoles, peu libres de leurs choix pédagogiques, ne parviennent pas à réagir efficacement aux réalités de terrain.

Avant de réclamer des budgets complémentaires pour l'école, il faut donc, d'abord, revoir la manière dont l'enseignement officiel est organisé. C'est par là qu'il faut commencer pour réduire, à terme, les inégalités que le système perpétue voire renforce. Un comble.